

MODIFICATION BUDGÉTAIRE FRAIS D'ÉTUDE

En 2019, les frais d'étude des travaux ont été payés à l'article 203, afin de pouvoir **recupérer la TVA**, il est possible de faire le transfert de ces frais à l'article 21538.

Le Conseil Municipal décide de procéder au vote des crédits supplémentaires suivants, sur le budget de l'exercice 2020 :

COMPTES DÉPENSES						
Sens	Section	Chap.	Art.	Op	Objet	Montant
D	I	041	21538	ONA	Autres réseaux	3 896,92
Total						3 896,92 €
COMPTES RECETTES						
Sens	Section	Chap.	Art.	Op	Objet	Montant
R	I	041	203	ONA	Frais d'études, recherche, développement	3 896,92
Total						3 896,92 €

VOTE DES ATTRIBUTION DE COMPENSATION 2020 À CHÂLONS AGGLO

Rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) et attributions de compensation 2020

Rapporteur : Ludivine MOIZAN

La Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées s'est réunie le 1er septembre dernier. Elle a évalué les charges restituées aux communes au cours de l'année 2020.

Son rapport doit être soumis à l'approbation de l'ensemble des conseils municipaux des 46 communes membres. Ce rapport doit être approuvé par délibérations concordantes de la majorité qualifiée des conseils municipaux dans un délai de trois mois à compter de sa transmission.

En ce qui concerne Saint-Hilaire-au-Temple, le montant des attributions de compensation définitives 2020 est arrêté au montant de 61 536 €.

LE CONSEIL MUNICIPAL approuve le rapport de la CLECT 2020, joint en annexe, qui évalue le montant des charges transférées et arrête le montant définitif des attributions de compensation 2020 pour Saint-Hilaire-au-Temple à la somme de 61 536 €.

Cette décision sera notifiée au Président de la Communauté d'Agglomération.

SUBVENTION FONDATION DU PATRIMOINE

Madame le Maire présente à l'Assemblée la proposition d'adhésion de la Fondation du Patrimoine pour soutenir son action pour l'identification, la conservation, la restauration et la valorisation locale, publique ou privée, édifiée au cours des siècles et témoignant de l'art de vivre et de l'architecture de nos régions.

Le tarif de l'adhésion des communes de moins de 1000 habitants est de 55 €.

Le Conseil Municipal :

- Décide d'adhérer à la Fondation du Patrimoine
- Charge le Maire de verser la cotisation de 55 €

CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA FONDATION DU PATRIMOINE POUR LA RESTAURATION DE LA CROIX DE L'ÉGLISE

Mme le Maire rappelle que l'état de la croix de l'église nécessite des travaux de restauration.

Des devis ont été établis et au vu des sommes, elle propose de prendre contact avec la Fondation du Patrimoine pour solliciter une aide financière.

Les membres du Conseil Municipal

- Décident de solliciter l'aide de la Fondation du Patrimoine pour les travaux de restauration de la croix de l'église,
- Autorisent le Maire à signer la convention de partenariat avec la Fondation du Patrimoine.

ABATTAGE DES ARBRES DU GRAND PRÉ

M Charles LHERMITTE informe le Conseil Municipal qu'un représentant du CNPF (Centre National de la Propriété Forestière) s'est rendu au Grandpré en juillet.

Tout le centre de la parcelle est déraciné et il faudrait exploiter les arbres tombés avant que la rivière revienne (décembre) pour éviter que les grumes deviennent invendables. Pour le moment, il n'y a pas de devis, les contacts sont à prendre avec des marchands de bois.

ISOLATION DU TOIT DE LA SACRISTIE

Mme le Maire propose à la commission Travaux de se réunir et discuter sur ce sujet pour évaluer les travaux à venir et trouver les prestataires.

M Jason TERRAZZANO propose de faire la demande des devis auprès des différentes entreprises.

REMPLACEMENT DE LA PORTE DU LOGEMENT COMMUNAL AU 34 RUE LOUIS COCHET

Le Maire informe le Conseil Municipal de l'état de délabrement de la porte du logement communal donnant sur la cour et propose de la remplacer. Elle présente le devis de Sarl MAHEUT pour un montant de 2 604 € TTC.

Mme Céline GEIGER propose de trouver deux autres devis pour le remplacement de la porte.

JOURNÉE DE NETTOYAGE

M Charles LHERMITTE informe les Conseillers de l'action nettoyage organisée par le magasin Leclerc qui aura lieu les 25-27 septembre. Leclerc fournit tout l'équipement nécessaire pour cette action. Il propose d'organiser une journée nettoyage dans la commune autour de la rivière en s'associant avec l'association de la pêche et peut-être l'école.

La commission environnement se charge d'organiser **l'après-midi nettoyage le 24 octobre 2020.**

QUESTIONS DIVERSES

AGENT TECHNIQUE

Mme le Maire propose de fournir un agenda à l'agent technique communal et charge à M Jason TERRAZZANO de suivre les travaux que l'agent effectue.

JEUX INTERVILLAGE

L'info a été distribuée dans les boîtes aux lettres des habitants de Saint-Hilaire-au-Temple et Dampierre-au-Temple. La commune de Dampierre-au-Temple a réussi à réunir une équipe entière. La commune de Saint-Hilaire a très peu de volontaires.

COMMISSION INFORMATION/COMMUNICATION

Mme BROQUARD propose à la commission communisation/information de se réunir afin de travailler sur le site internet de la commune. Les membres de cette commission sont : Céline BROQUARD, Ludivine MOIZAN, Teddy WEXSTEEN, sous la présidence de Mme Le Maire, Jocelyne BOUTILLIER.

FIN DES TRAVAUX DE VOIRIE

Les travaux de voirie sont au stade de finition. L'état des lieux sera fait prochainement, mais il est désormais certain que **le budget pour les travaux de voirie sera dépassé.**

ÉGLISE

L'autel et quelques autres éléments de décors ont été repeints en jaune vif par une habitante. Il faut lui faire comprendre qu'on n'intervient pas sur les biens communaux sans consulter le Conseil Municipal.

SERVICE PÉRISCOLAIRE

Une réunion a eu lieu avec la directrice d'école au mois de juin. Celle-ci a évoqué le problème de fermeture de classe.

Trois actions possibles à mettre en place :

- l'accueil des mercredis,
- accueil petite enfance et
- développement des classes à thème ou d'enseignement un peu différent.

L'accueil des mercredis est mis en place depuis le 1 septembre.

La commission école a créé un questionnaire pour évaluer les besoins des habitants liés à l'école (étude), ou modes de garde dans les villages.

Mme Céline BROQUARD informe le Conseil qu'elle a rencontré la directrice de micro crèche de Livry-Louvercy et que l'acceptation d'implantation d'une micro crèche appartient à la commune.

TRAVAUX D'ISOLATION DANS L'APPARTEMENT COMMUNAL

M Gérard MAILLET s'est rendu dans l'appartement communal. Il informe le Conseil Municipal que l'appartement nécessite des travaux d'isolation qu'il faudra envisager au moment du changement de locataire.

SNCF IMMOBILIER

M. Alain THIEBAUT informe le Conseil Municipal que les bungalows sur le terrain de SNCF sont pratiquement tous démontés, il en reste uniquement 2.

Ce terrain pourrait être acheté par la commune et servir aux divers projets (circulation agricole, installations des artisans ou autre).